



Belgisch Staatsblad

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22117454

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

23 SEP. 2022

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0465 355 718**

Nom

(en entier) : **SRL FERME DU CARREAU**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège :

Objet de l'acte : Transfert de parts, démission et nomination d'un associé-gérant

Suite à la signature de la convention de cession de parts sociales.

En date du 11 mai 2022, s'est tenu au siège de la SRL FERME DU CARREAU, Rue Royale 40 à 7050 Herchies, une assemblée générale extraordinaire.

Ordre du jour: TRANSFERT DE PARTS ET DEMISSION NOMINATION ASSOCIE-GERANT
SUITE A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CESSIION DE PARTS SOCIALES.

Tout le monde étant présent, les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1°) Une nouvelle répartition des parts:

- Mme Pascale Ecouffleire : 1206 parts
- Mr Florent Devos : 96 parts
- Mr Bernard Devos : 20 parts

2°) Monsieur Florent Devos devient le seul administrateur gérant unique de la société sans aucune limitation.

3°) Démission du titre d'administrateur de Mr Pol Escoufflaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).